



# NOTRE ENVIRONNEMENT

UN TRÉSOR À PRÉSERVER

Édition  
2019

PATRIMOINE - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT - ÉCOLOGIE  
ENTRETIEN - CONSOMMATION D'ÉNERGIE - PROPRETÉ



## MAUREPAS AGIT POUR L'ENVIRONNEMENT

« Ville à la campagne », ce terme est très représentatif de notre belle ville de Maurepas.

Mon équipe et moi-même agissons au quotidien pour protéger le cadre de vie des habitants, les espaces verts, les terres agricoles mais également protéger notre environnement. Chacun de nos choix d'aménagement sont faits avec l'idée que nous sommes tous au service de sa protection et que chacune de nos actions peuvent être décisives pour la préservation de la planète. C'est une véritable logique d'innovation durable qui nous guide. Notre conduite doit être responsable si nous voulons conserver notre patrimoine vert et si nous voulons protéger les générations futures face au changement climatique.

J'ai souhaité vous faire découvrir en un coup d'œil toutes les actions mises en place par la Ville dans le domaine de l'environnement car agir n'est plus en option, c'est essentiel pour l'avenir de nos enfants.

**Grégory Garestier**  
Maire  
Vice-président de SQY



**L'église Saint-Sauveur (Village)**

Étude architecturale et patrimoniale pour restaurer l'église Saint-Sauveur au Village réalisée en 2018. Des travaux d'urgence auront lieu en 2019.

## MAUREPAS, UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

Le plan local d'urbanisme (PLU), actuellement en révision, est le document cadre qui protège notre ville, ce territoire d'exception. Il fixe les orientations d'aménagement de la ville à moyen et long terme et détermine les priorités d'urbanisme. C'est le document socle qui permet de formaliser notre vision de la ville, notre vision de l'avenir du territoire.

À Maurepas, le PLU a pour ligne directrice de valoriser les atouts environnementaux et patrimoniaux :

- En limitant l'étalement urbain
- En protégeant les espaces boisés
- En favorisant la biodiversité et les continuités écologiques
- En assurant le maintien des activités agricoles
- En protégeant et en permettant la mise en valeur du patrimoine.

Notre PLU prône aussi une ville écologiquement vertueuse et capable de s'adapter aux changements, pour cela il s'agit de limiter l'empreinte écologique du territoire, faciliter les mobilités et développer une approche « éco-quartier » pour tout projet d'envergure sur le territoire.



**La préservation du village, une priorité !**

### Jardins partagés



### Jachère florale



- Haies et arbres fruitiers qui accueillent les oiseaux.
- Perchoirs pour les oiseaux.
- Fauchage tardif pour favoriser la nidification et la pollinisation.

### Terres agricoles de la ville



## PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

Près de la moitié de la surface du territoire communal est constituée par la forêt domaniale, le bois Prud'homme, des espaces verts et des espaces agricoles cultivés (céréales) aux qualités agronomiques reconnues. C'est une des richesses de Maurepas : notre patrimoine vert ! Il participe à l'identité de notre commune et à la qualité de vie de ses habitants. Les promenades en forêt et autour du bassin de la Courance, les balades empruntant les rigoles royales font partie des incontournables de la vie de tous les Maurepasiens. Le PLU de Maurepas interdit toute consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers pour l'extension urbaine. La commune est engagée en outre sur la protection des espaces boisés, le maintien de l'activité agricole (ferme Prud'homme) et le renforcement de la biodiversité et des continuités écologiques (trames vertes et bleues).

Pose de radeaux flottants pour la nidification des oiseaux en sept.



### Le bassin de la Courance, des espèces animales et végétales protégées

Site créé en 1974 et actuellement géré par SQY, il a pour but de contrôler les débits d'eau et éviter les crues lors de fortes précipitations. Divers aménagements ont été conçus tels que des abris à chauve-souris, un observatoire à oiseaux, un parcours sportif, un ponton ainsi que des haies mixtes... Ces aménagements rendent le site dynamique et apprécié des habitants. On y trouve :

- Des végétaux comme la menthe aquatique ou la laiche des rives, l'iris des marais, le jonc épars.
- Des arbres comme l'aulne glutineux, le saule Marsault ou le Tremble.
- Des espèces animales comme le Héron cendré, la grenouille verte ou le Foulque macroule.

# 45%

d'espaces naturels et agricoles sur le territoire de Maurepas



# 2 FLEURS

au concours régional des villes et villages fleuris pour la qualité de son fleurissement et l'amélioration du cadre de vie des Maurepasians



## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ

En coopération avec les services de l'agglomération, la ville de Maurepas agit pour favoriser la continuité écologique sur le territoire (circulation des animaux et respect de leurs habitats naturels) par le maintien de certaines espèces et la lutte contre d'autres plus invasives et néfastes pour la biodiversité. Les arbres sont aussi protégés grâce à l'utilisation de méthodes naturelles et d'une taille douce pour faciliter leur développement. Le respect de l'environnement passe aussi par l'utilisation de produits et de techniques écologiques comme le paillage ou la gestion différenciée des espaces.

Gestion différenciée



Installation de nichoirs à mésanges



## PROTECTION DE LA FLORE ET LUTTE CONTRE LA FAUNE INVASIVE

Des refuges à oiseaux sont implantés aux serres municipales et des nichoirs à chauve-souris au bassin de la Courance

- **Installation de 19 nichoirs à mésange** pour la lutte contre les chenilles urticantes.
- **80 nids de chenilles urticantes et plusieurs nids de frelons asiatiques ont été enlevés à la main** par une société compétente en 2018.
- **Installation de 10 hôtels à insectes**
- **Adhésion à la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)**

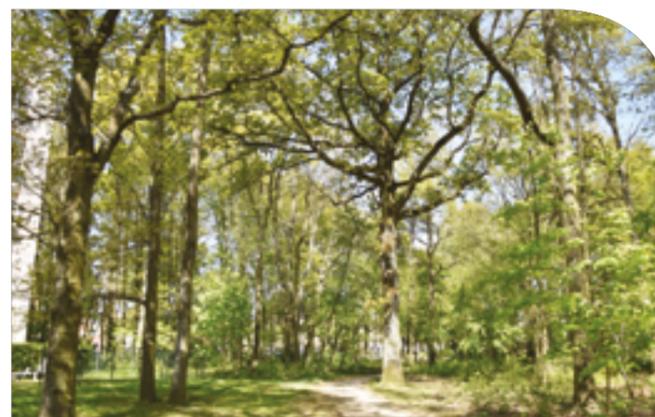
Paillage des massifs



## DES TECHNIQUES ÉCOLOGIQUES & ÉCONOMIQUES

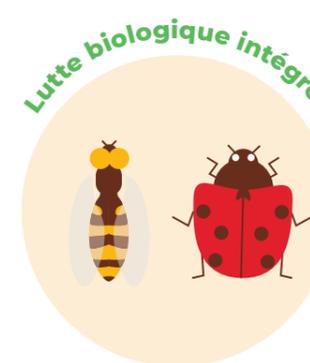
La majorité des plantations effectuées sur la ville sont produites dans les serres de la commune. La plantation et l'entretien de ces massifs arbustifs sont réalisés de manière raisonnée et en s'adaptant aux nouvelles pratiques afin d'assurer une durabilité des écosystèmes. Par exemple :

- L'achat d'arbres auprès d'une pépinière locale des Yvelines pour favoriser les circuits courts.
- La récolte du bois lors de la taille des arbres de la ville qui est ensuite broyé et utilisé pour pailler les massifs.
- L'installation de plantes vivaces associé au paillage permet une meilleure gestion des ressources en eau.
- De même, les espaces extérieurs comme les stades sont entretenus avec des produits bio.



### Plantations à Maurepas depuis 2014 !

- 316 arbres
- 7400 arbustes
- 18 000 plantes annuelles et 27 000 bisannuelles de 150 variétés
- 15 000 vivaces de 100 variétés différentes



## NOUVEAU !

### Le permis de végétaliser arrive à Maurepas !

Si vous rêvez de devenir jardinier, saisissez votre chance ! Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, les Maurepasians peuvent librement jardiner ou planter des fleurs sur les massifs et trottoirs disponibles en face de chez eux ! Il peuvent aussi installer des jardinières au coin de leur rue. Pour ce faire, rien de plus simple, il suffit d'en faire la demande en mairie et signer une charte.



# RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

La rénovation des équipements publics est un gage d'économie durable par la réduction de sa consommation énergétique. Une ville doit entretenir son patrimoine pour les générations futures. Ainsi, depuis 2014, la municipalité a engagé une politique de rénovation de ses équipements :

- les écoles de la Marnière, des Fiches, de l'Agiot avec un projet architectural novateur qui permettra une utilisation optimale des lieux par les enseignants et les élèves
- la création de l'escale - nouvel espace petite enfance
- la reconstruction du centre aquatique
- la réhabilitation du centre ville (phase 1)

## Reconstruction du centre aquatique

- Recyclage de 80% des déchets du chantier
- Un bâtiment moderne permettant des économies d'énergie.



## La Marnière

- 2016 : rénovation intégrale du groupe scolaire
- Isolation extérieure de 1 760m<sup>2</sup> de façades, pose de double vitrage
- 135 portes et fenêtres neuves = 30% d'économie d'énergie.



## Les Fiches

- 2018 : refecton des toitures
- Remise aux normes thermiques



## Groupe scolaire de l'Agiot

- 2018 - 2019 : réhabilitation de l'école de l'Agiot.
- Des espaces innovants et modulables
- Des serres pédagogiques
- Eclairages naturels et mise aux normes thermiques, acoustiques, incendie et d'accessibilité des personnes à mobilité réduite

**-20%**  
de baisse de consommation d'électricité prévue sur le groupe scolaire de l'Agiot

## L'éco quartier poursuit 4 grands objectifs :

- Reconstruire la ville sur elle-même en permettant la mutation d'une partie de la zone d'activités.
- Créer un véritable parcours résidentiel
- Favoriser la mixité sociale notamment grâce à une offre en logements diversifiés.
- Redynamiser la zone commerciale notamment grâce aux nouveaux habitants

## L'ÉCOQUARTIER DE LA ZONE PARIWEST : UN LIEU DE VIE RESPECTANT LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un écoquartier est conçu et organisé de manière à réduire l'empreinte écologique de la construction, notamment dans le domaine de la performance énergétique. Il respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire.

Concrètement :

- Engagement des promoteurs pour un chantier propre et à faibles nuisances,
- Mixité sociale et fonctionnelle, avec la création d'un cabinet paramédical.
- Utilisation de matériaux durables et de qualité,
- Aménagement paysager favorisant la biodiversité et le lien social avec des jardins partagés, aires de jeux, parcs urbains ...
- Intégration de la gestion de l'eau de pluie avec infiltration à la parcelle,
- Anticipation des nouvelles réglementations thermiques.
- Favoriser les mobilités actives avec des liaisons piétonnes et cycles est/ouest et nord/sud



## Résidence d'Iberville

288 logements



## Résidence Maricourt

148 logements



## Domaine de Bienville

263 logements

## UN CENTRE-VILLE MODERNISÉ

L'aménagement de l'allée de la Côte d'Or et de ses abords s'inscrit dans un vaste plan de redynamisation du centre-ville de Maurepas. Il s'agit principalement de réhabiliter les espaces publics afin de les rendre accessibles à tous et de redonner de la visibilité aux commerces de proximité. Dans toutes les dimensions du projet, une approche qualitative a été retenue. Esthétique et fonctionnel en sont les maîtres mots.

- Création d'une place reliée au belvédère par des escaliers,
- Requalifications du belvédère,
- Végétalisation des espaces (murs végétaux, plantations, arbres),
- Création d'une rampe dédiée aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR),
- Création d'ambiances lumineuses (leds).

## Rénovation du centre ville





**17000 litres d'eau** destinés à l'arrosage des serres municipales en provenance de récupérateurs d'eau de pluie.

## GESTION RAISONNÉE DES RESSOURCES

La municipalité poursuit un objectif de réduction de sa consommation d'énergie et de préservation des ressources naturelles à travers la modernisation de ses bâtiments mais également à travers différentes actions et outils : ampoules et lampadaires basse consommation, renégociation du marché de chauffage, économie sur l'eau, produits d'entretien écolabellisés, mais également achat de véhicules électriques.



### Lampadaires et ampoules basse consommation

- Réduction de l'intensité lumineuse des installations d'éclairage public de 30% la nuit = **baisse de 36 % de leur consommation.**
- **50 % des bâtiments de la ville équipés de LED** et installation dans chaque nouveau bâtiment.



### Des consommations de chauffage en baisse

- Nouvelles chaufferies performantes
- Nouveau marché avec objectifs de réduction des dépenses énergétiques.
- En 2017/2018, **une baisse de consommation chauffage de 32 % par rapport à 2015**

# -32%

sur les consommations de chauffage en 2017/2018



### Une gestion écologique de la propreté des bâtiments communaux

- Arrêt de l'utilisation de papier jetable pour le nettoyage
- 20 à 25% de produits d'entretien éco-labellisés.
- Auto-laveuses permettant une optimisation de l'utilisation d'eau et de produits d'entretien



### Renouvellement de la flotte de véhicules

5 véhicules électriques ont été achetés depuis le début du mandat.



### Outils électriques pour le nettoyage des rues

Achat de 2 aspirateurs de voirie «gluttons» qui fonctionnent sur batterie. Ces véhicules électriques permettent un nettoyage silencieux des espaces publics.



### Bornes de rechargement pour véhicules électriques

**2 bornes pour 4 véhicules électriques** particuliers ont été installés au centre-ville.



### Matériel des espaces verts électriques

Utilisation ponctuelle au service des espaces verts de matériel électrique afin de réduire la pollution et les nuisances sonores : tailles-haies, motoculteurs, débroussailluses, tronçonneuses, souffleurs sur batterie.

## ÉNERGIE : ORGANISER LA TRANSITION

La réduction des émissions de gaz à effet de serre, comme le CO2, issu du chauffage ou des automobiles, est un enjeu écologique majeur. Maurepas prend sa part ! Il s'agit d'organiser la transition entre les moteurs thermiques, ou à combustion, et les moteurs hybrides ou totalement électriques. Progressivement, le parc de véhicules municipaux évolue vers l'électrique. Le matériel utilisé par les agents de la ville connaît également la même évolution.



### Des bus électriques à Maurepas

Depuis quelques mois, le réseau de bus de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, SQYBUS, s'est doté d'une flotte de trois bus 100% électriques dont un qui circule à Maurepas. Ces véhicules sont les premiers dans la grande couronne.

# 50%

des bâtiments de la ville équipés en leds

# UNE VILLE QUI SE MODERNISE

La modernisation des services publics et la rénovation des équipements publics ont pour ambition de faciliter la vie quotidienne des Maurepasiens dans une dynamique de développement durable. Ainsi, dans l'ensemble des services rendus à la population, la dématérialisation des procédures a été engagée.

La rénovation de 3 squares s'inscrit dans cette même logique : une ville agréable à vivre pour toutes les générations. Elle est au cœur du développement durable tant en terme de respect de l'environnement que de développement des liens intergénérationnels (jeux pour les enfants et structures sportives pour les aînés). Elle favorise également l'économie circulaire et l'accès à la culture pour tous avec les boîtes à livre.

## Modernisation du rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville



## Espace citoyens



48% des démarches dématérialisées grâce à l'espace citoyens et 4200 comptes créés.

Une grosse partie des documents de la ville sont dématérialisés :



- Chaîne comptable
- 60% des bons de commandes et 80% des factures
- Le pointage dans les cantines, crèches et centres de loisirs réalisé avec des tablettes.
- Les factures des prestations pour les enfants.



## DES ESPACES DE VIE POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS : 3 JARDINS RÉNOVÉS



Square Beaufortin - 2017

Premier des squares rénovés, il se situe dans le quartier de l'Agot. Ce square permet aujourd'hui à toutes les générations de profiter d'espaces dédiés avec entre autre **2 aires de jeux, 2 espaces fitness, 1 boulodrome, des noues et 6 carrés potagers.**



Square de Rohan - 2018

Situé dans le quartier de la Marnière, ce square rappelle la Bretagne avec **2 aires de jeux** sur ce thème et des végétaux comme le rhododendron. L'ambiance y est apaisante.



Square de Ré - 2019

Rénové en 2019, ce lieu central dans la ville sera un espace de quiétude avec des jeux pour les enfants et les jeunes comme **1 parcours de billes ou des tables de jeu d'échec.** La nature y sera mise en valeur avec espaces dédiés à la biodiversité.



**Mai des serres :** ouverture des serres municipales aux Maurepasiens et sensibilisation à la biodiversité



## Journée citoyenne

Une matinée pour nettoyer les bois de la commune - en partenariat avec Les Amis Des Bois de Maurepas et de nombreuses autres associations.



## Circuits courts dans les écoles et à la SEMAU

- Pain de la boulangerie des Friches.
- Politique d'achat qui favorise les producteurs locaux et l'agriculture raisonnée.



## Réduction du gaspillage alimentaire

- Site pilote : école des Coudrays
- Système de petite faim (petite assiette) - grande faim (grande assiette) pour tous les plats.
- Création d'un robot poubelle pédagogique et ludique pour diminuer le gaspillage alimentaire.
- Mise en place de potagers dans les centres de loisirs et les centres périscolaires.
- Projet de poulailler pour valoriser les déchets.



## Un travail de transmission via les associations

De nombreuses associations soutenues par la ville mènent des actions en faveur de l'environnement comme l'A.F.P.A.M.E, apiculteurs qui ont installé une vingtaine de ruches près du bassin de la Courance, l'épicerie participative EPI voilà, les incroyables comestibles ou encore Maurepas en transition (gestion des carrés potagers) sans oublier les AMAP qui proposent des légumes aux Maurepasiens, etc.

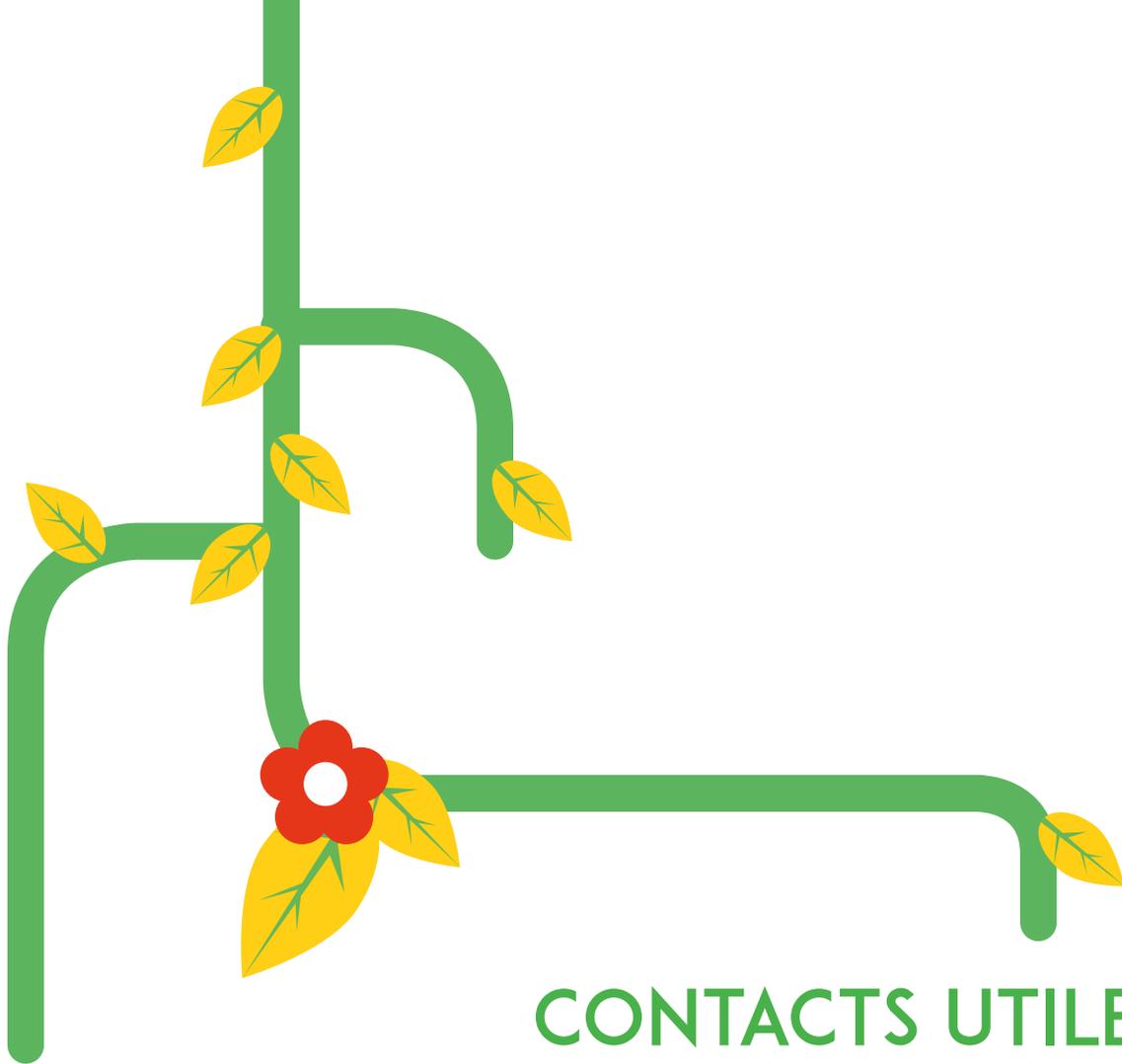


# TRANSMISSION ET SENSIBILISATION

Préserver l'environnement passe aussi par la sensibilisation des jeunes et des familles. Que ce soit au travers d'événements, du précieux travail associatif ou par l'apprentissage des gestes citoyens, il est important de transmettre aux générations futures les bases d'une société durable. L'école des Coudrays est ainsi une école pilote pour enseigner aux enfants la réduction du gaspillage alimentaire.



Conception de la décoration des événements et des ronds-points de la ville en interne avec des matériaux éco-responsables.



## CONTACTS UTILES



### HÔTEL DE VILLE DE MAUREPAS

2 Place d'Auxois  
78310 MAUREPAS  
01 30 66 54 00  
mairie@maurepas.fr  
maurepas.fr



### HÔTEL D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

1, rue Eugène-Hénaff  
BP 10118  
78192 Trappes Cedex  
01 39 44 80 80